



**BURKINA FASO**  
**Unité - Progrès – Justice**

\*\*\*\*\*

**MINISTRE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE  
L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES  
(MDICAPME)**

\*\*\*\*\*

**SECRETARIAT GENERAL**

\*\*\*\*\*



**JOURNEE MONDIALE DES MICROS, PETITES ET MOYENNES  
ENTREPRISES 2022 (JM-MPME 2022)**

**MESSAGE AUX PME DE MONSIEUR ABDOULAYE TALL  
MINISTRE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE  
L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES A  
L'OCCASION DE LA CELEBRATION DES JM-MPME**

**OUAGADOUGOU, LE 27 JUIN 2022**

Le 27 juin de chaque année marque la Journée Mondiale des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (JM-MPME).

Instituée par l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) le 06 avril 2017, cette journée a pour objectif principal de sensibiliser l'opinion publique sur l'importance des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) dans la concrétisation des Objectifs de Développement Durable d'une part et d'autre part, constitue une tribune de réflexion sur les défis à relever et les perspectives de croissance des MPME, mais surtout une occasion de reconnaissance de l'impact des MPME et de célébrer les femmes et les hommes qui managent ces entreprises.

Les MPME sont par excellence le moteur d'un développement économique plus inclusif et plus durable. Leur contribution est fort appréciable dans la valorisation et la transformation des matières premières locales, leur apportant la plus-value nécessaire pour un meilleur positionnement sur les marchés national et international. A titre illustratif, selon le Bureau International du Travail (BIT), les MPME représentent deux tiers des emplois dans le monde.

Le thème retenu au Burkina Faso cette année pour la célébration des MPME est : « **Contribution des PME du secteur de l'Artisanat à la Promotion des Economies locales : opportunités, défis et perspectives** ».

Le choix de ce thème se justifie par l'importance socioéconomique du secteur de l'artisanat dans notre pays qui est le troisième pourvoyeur d'emplois derrière l'agriculture et l'élevage et qui représente 20% du PIB national. La journée devra être donc mise à profit pour réfléchir autour des contraintes auxquelles font face les acteurs et pour faire des propositions concrètes pour une meilleure contribution dans nos économies locales.

Les artisans en effet, participent largement aux dynamiques de transformation économique au service de la population, des entreprises et des collectivités territoriales par la mise à disposition de produits et services accessibles et répondants aux besoins du marché.

A ce titre, faut-il le rappeler, l'artisanat constitue un secteur d'appoint à tous les autres secteurs de l'activité économique et plus singulièrement l'agriculture et les mines. Aussi, il apporte une contribution significative dans la mise en œuvre des projets et programmes dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, assure une mise à consommation de produits bio et a participé ces dernières années à la

lutte contre la pandémie COVID-19 et à un changement des habitudes vestimentaires des populations ; la montée en puissance du Faso Dan Fani (FDF) et du Kôkô Dunda en est une parfaite illustration.

Chacun de nous a besoin d'un plombier, d'un boucher, d'un menuisier, d'un coiffeur, d'un garagiste, d'un électricien, d'un maçon. Pour ne citer que ces exemples. En d'autres termes, nous vivons avec des besoins quasi quotidiens en biens et services de l'artisanat.

Les MPME en général constituent plus de 90% du tissu économique avec une contribution à la formation du PIB de l'ordre de 40% au Burkina Faso. Aussi, comme dans la majorité des pays du monde, les Micros, Petites et Moyennes Entreprises sont en première ligne pour l'amélioration des conditions de vie des populations et constituent un filet de sécurité en matière d'inclusion.

Au regard de l'importance de la contribution des MPME dans le développement socio-économique durable du Burkina Faso, elles sont au cœur de l'action du Gouvernement depuis plusieurs décennies. Dans cette dynamique, la loi d'orientation de promotion des PME n°015-2017/AN du 27 avril 2017 ainsi que le décret portant adoption de la charte des PME n°2017-1165/PRES/PM/MCIA/MATD/MINEFID du 27 novembre 2017, ont prévu des dispositions avantageuses sur le plan de la fiscalité, de l'accès à la commande publique, de l'accès au financement et au foncier dont les effets se font ressentir.

Singulièrement pour ce qui concerne l'artisanat et dans le souci d'insuffler un dynamisme nouveau dans le développement des entreprises artisanales, taxées à tort ou à raison d'entreprises informelles, le Gouvernement a signé en septembre 2021, un accord-cadre avec la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso (CMA-BF) pour la production de biens et la fourniture de services pour lesquels les artisans disposent de compétences techniques suffisantes pour les satisfaire et dont l'administration publique et le secteur privé ont besoin pour leur fonctionnement.

Ces actions ne pourront connaître un succès franc qu'avec la forte contribution des MPME artisanales évoluant dans les domaines visés par l'Accord.

C'est le lieu pour moi d'inviter l'ensemble des acteurs regroupés au sein de la CMABF, à une mise en œuvre réussie de cette mesure pour laquelle le Gouvernement attache du prix. Les effets induits en valent la chandelle.

Les activités organisées du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet par mon département pour l'édition 2022 de la JM-MPME prévoient des ateliers de perfectionnement pour les différentes branches de l'artisanat, partages d'expérience et de bonnes pratiques, expositions, visites de sites, formations en ligne, conférences thématiques et distinctions honorifiques. Cela permettra sans doute de renforcer les compétences et la compétitivité des artisans, et aux structures d'appui au secteur privé de donner des informations capitales mises à jour, pour la professionnalisation et la croissance des PME du secteur, notamment dans le milieu rural.

Aussi, devons-nous tous, acteurs du public, du privé, de la société civile, partenaires au développement, promouvoir l'innovation et créer les conditions d'un environnement des affaires, propice pour faire de l'artisanat un véritable levier de développement économique et social dans notre pays, nous y croyons fort et c'est la raison pour laquelle le Gouvernement n'entend ménager aucun effort pour y apporter sa contribution.

**Vive les promoteurs des Micro, Petites, Moyennes Entreprises !**

**Bonne Fête et Bonne célébration de la journée mondiale des MPME à toutes et à tous !**

**Dieu bénisse le Burkina Faso !**

**Abdoulaye TALL**

**Ministre du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat  
et des Petites et Moyennes Entreprises**